



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Banque française du commerce extérieur

Question écrite n° 50719

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le projet de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) de supprimer l'agence régionale de Limoges afin de la rattacher au siège de Poitiers. Une telle mesure, si elle était mise en œuvre, priverait le réseau des entreprises exportatrices du Limousin d'un point d'appui indispensable à l'organisation et à l'exploitation de leurs relations commerciales et industrielles en direction des pays étrangers. Il lui demande de rappeler à l'ensemble des responsables de la banque, ainsi qu'aux dirigeants du Crédit national, qu'il est impératif, dans le cadre d'une politique de développement du commerce extérieur et d'aménagement du territoire, qu'une telle décision ne doit pas être adoptée.

Données clés

Auteur : [M. Rodet Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50719

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1979